Envoyé en préfecture le 15/09/2026
Reçu en préfecture le 15/09/2026
Publié le
ID : 029-212902290-20260910-D39_2026-DE

Nombre de membres composant le Conseil Municipal : 15

Présents : 12
Procuration : 2
Suffrages exprimés : 14
Abstention : 0

Date de la convocation : 04.09.2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE QUÉMÉNÉVEN

Séance du 10 septembre 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 10 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Ronan LE MENN, Maire.

Présents : Ronan LE MENN, Guénaëlle BLEUZEN, Ronan LE PALUD, Sandra NUNEZ, Vincent SALIOU, Chantal PENNARUN, Christophe PENNANEACH, Sophie SALIOU, Julien CARPENTIER, Sandrine HELOU, Benoît CORNEC, Jean-Luc PETILLON
Excusés : Denis LE GUILLOU a donné pouvoir à Ronan LE MENN ; Pauline HENAFF a donné pouvoir à Sandra NUNEZ
Absente : Aude LE CORRE

Monsieur Julien CARPENTIER a été nommé secrétaire.

D_39_2026

Renouvellement des membres de l'Association Foncière d'Aménagement Foncier, Agricole et Forestier

L'Association foncière d'aménagement foncier, agricole et forestier (AFAFAF), issue du remembrement, a pour objet d'entretenir et gérer les chemins d'exploitation de la commune. Elle est dirigée par un Bureau composé du Maire, de dix propriétaires et d'un conseiller départemental.

Les dix propriétaires sont désignés pour moitié par la Chambre d'Agriculture et pour moitié par le Conseil Municipal. Leur mandat de 6 ans arrive à échéance et la composition du bureau doit donc être renouvelée.

Monsieur le Maire propose de retenir les propriétaires suivants, à désigner par le conseil municipal :

- HENAFF Pauline
- COLIN Gilbert
- PETILLON Jean-Luc
- LE PALUD Ronan
- BARAER Cécile

Après avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de désigner les représentants ci-dessus à l'AFAFAF

***

Fait et délibéré, à Quéménéven,
Les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire, Ronan LE MENN

